



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-LOIRE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°43-2020-127

PUBLIÉ LE 6 NOVEMBRE 2020

# Sommaire

## **43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire**

43-2020-11-06-002 - ARRETE PREFECTORAL N° SG/COORDINATION 2020-92 EN  
DATE DU 6 NOVEMBRE 2020 PORTANT COMPOSITION DU CONSEIL  
DEPARTEMENTAL DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE (4 pages)

Page 3

43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2020-11-06-002

**ARRETE PREFECTORAL N° SG/COORDINATION  
2020-92 EN DATE DU 6 NOVEMBRE 2020 PORTANT  
COMPOSITION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE  
L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE**



**PRÉFET  
DE HAUTE-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Régionale des Entreprises,  
de la Concurrence, de la Consommation, du Travail  
et de l'Emploi Auvergne-Rhône-Alpes  
Unité départementale de la Haute-Loire  
Pôle 3 E - IAE**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° SG/COORDINATION 2020 – 92  
EN DATE DU 6 novembre 2020.  
PORTANT COMPOSITION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE  
L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**

**Le Préfet de la Haute-Loire,**

Vu le code du travail, notamment ses articles R 5111-5, R 5112-14, R 5112-15, R 5112-17, L 5212-8, R 5212-15, R 6223-7, R 6223-24, R 6261-6, R 6251-10 et R 6251-1 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration,

Vu le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;

Vu l'arrêté du 17 octobre 2019 portant composition de la commission pivot emploi insertion, de la formation spécialisée emploi, de la formation spécialisée en matière d'insertion par l'activité économique

Vu les propositions des services de l'Etat concernés ;

Vu les propositions du président du Conseil départemental de la Haute-Loire ;

Vu les propositions du président du Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu les propositions de l'association départementale des maires de la Haute-Loire concernant les chefs-lieux d'arrondissement de la Haute-Loire et la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay ;

Vu les propositions de Pôle Emploi ;

Vu les propositions des représentants du secteur de l'insertion par l'activité économique ;

Vu les propositions des organisations professionnelles d'employeurs ;

Vu les propositions des confédérations syndicales représentatives des salariés ;

Vu les propositions du Comité pour l'insertion professionnelle de la Haute-Loire en charge notamment du dispositif local d'accompagnement, des Missions locales pour les jeunes et de France active Auvergne,

## ARRÊTE

### ARTICLE 1<sup>er</sup>

L'article 3 de l'arrêté du 28 octobre 2016 est modifié comme suit :

La formation spécialisée compétente en matière **d'insertion par l'activité économique** est composée de :

- **au titre des représentants de l'Etat :**

La directrice régionale adjointe, responsable de l'unité départementale Haute-Loire de la Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;

Le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations ou son représentant :

Titulaire : Madame Marlene BONY

Suppléante : Madame Carole EYMARD

Le directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation ou son représentant :  
Pas de désignation

La participation du directeur départemental des finances publiques de la Haute-Loire ou de son représentant pourra être requise si besoin :

Titulaire : Mme PARET Elisabeth

Suppléante : Mme EXPERTIER Lydie

- **au titre du Conseil départemental de la Haute-Loire :**

Titulaire : Mme Florence TEYSSIER

Suppléante : Mme Christelle VALANTIN

- **au titre du Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes :**

Titulaire : Madame Isabelle VALENTIN-PREBET

Suppléante : Madame Caroline DI VINCENZO

- **au titre des élus représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :**

Pour la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay :

Titulaire : Monsieur Thierry MOURGUES

Suppléant : Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER

Pour la Commune du Puy en Velay :

Titulaire : Madame Ginette VINCENT

Suppléant : Monsieur Jérôme EYNARD

Pour la Commune d'Yssingeaux :

Titulaire : Monsieur David RABEYRIN

Suppléant : Monsieur Roland RIVET

Pour la Commune de Brioude :

Titulaire : Madame Marie-Christine DELABRE

Suppléant : Monsieur Cyrille SARRIAS

- **au titre de la Direction territoriale Loire/Haute Loire de Pôle Emploi :**

Titulaire : Monsieur Patrick FERRARI

Suppléante : Madame Annie NICOL

- **au titre des représentants du secteur de l'insertion par l'activité économique et des structures conventionnées :**

Pour la Fédération des entreprises d'insertion Auvergne-Rhône-Alpes :

Titulaire : Monsieur Christophe BONALDI

Suppléant : Monsieur Christian CHANCEAU

Pour le COORACE Auvergne-Rhône-Alpes :

Titulaire : Monsieur Pascal CARLISI

Pour Auvergne-Rhône-Alpes associations intermédiaires :

Titulaire : Madame Karelle CHEVRIER

Suppléant : Monsieur Christophe CHAPUT

Pour Chantier école Auvergne-Rhône-Alpes :

Titulaire : Monsieur Pascal GRAND

Suppléant : Monsieur Emmanuel ROUX

- **au titre des personnes qualifiées :**

Pour le Comité pour l'insertion professionnelle de la Haute-Loire en charge du dispositif local d'accompagnement :

Titulaire : Madame Maryline LEYDIER

Suppléant : Monsieur Emmanuel RODRIGUES

Pour les Missions locales pour les jeunes :

Titulaire : Madame Marie-Claire VIAL

Suppléante : Madame Ghislaine REDON

Pour France active Auvergne :

Titulaire : Madame Claire LEAUTE

Suppléante : Madame Charline ROY

- **au titre des organisations professionnelles et interprofessionnelles d'employeurs :**

Pour le Mouvement des entreprises de France :

Titulaire : Monsieur Henry MAISONNEUVE

Suppléant : Monsieur Eric MASSON

Pour la Fédération départementale des syndicats des exploitants agricoles :  
Pas de désignation

Pour la Confédération des petites et moyennes entreprises :

Titulaire : Madame Blanche DEBONNEVILLE

Pour l'Union des entreprises de proximité :

Titulaire : Monsieur Louis MASSON

Suppléant : Monsieur Hervé PASTRE

- **au titre des organisations syndicales représentatives des salariés :**

Pour la Confédération générale du travail :  
Titulaire : Monsieur Gérard ROULLEAU

Pour la Confédération française démocratique du travail :  
Titulaire : Madame Anne-Marie COAT

Pour la Confédération générale du travail force ouvrière :  
Titulaire : Monsieur Joseph DELEAGE  
Suppléant : Monsieur Antoine CATHALA

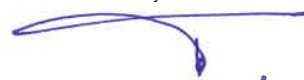
Pour la Confédération française de l'encadrement - confédération générale des cadres :  
Titulaire : Monsieur Rani BENYAHIA  
Suppléant : Monsieur Marc PARRIN

Pour la Confédération française des travailleurs chrétiens :  
Titulaire : Monsieur Claude GERLAC  
Suppléant : Monsieur Alain RAYNAUD

**ARTICLE 2**

Le préfet de la Haute-Loire et la directrice régionale adjointe responsable de l'unité départementale Haute-Loire de la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui est notifié à chacun des membres de la commission et sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Haute-Loire.

Le Préfet,



Eric ETIENNE